

Les femmes et les finances cantonales : la situation économique des institutrices zurichoises

Autor(en): **A. de M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 473

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

hors du cadre familial, bien loin de décharger la mère en sa tâche d'éducatrice, contribuent le plus souvent à lui rendre ce devoir de plus en plus difficile. Proclamons donc bien haut le sacro-sacre d'éducation qui s'impose aux mères modernes, aux mères d'aujourd'hui et aux mères de demain, peut-être davantage qu'à celles d'autrefois.

Lorsque l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses institua sa Commission d'éducation, c'était en vue d'aider la femme en sa haute tâche d'éducatrice. Rappelons donc que la dite Commission continue la poursuite de deux grands objectifs, s'efforçant à être d'abord un centre de propagande pour l'éducation de la femme et par la femme, puis une centrale de renseignements sur l'éducation à l'usage des femmes. On peut donc s'adresser en tout temps à la Commission d'éducation de l'Alliance en la personne de sa secrétaire, Mme le Dr. Blanche Hegg-Hoffet, Schulrat, Ittingen près Berne, ou à la présidente, Mme Marguerite Evard, docteur ès lettres, Le Locle.

Chaque année, la Commission d'éducation se pourvoit d'une documentation spéciale aux sujets qu'elle propose à l'étude des Associations féminines affiliées à l'Alliance, ou aux méditations individuelles des femmes suisses. Ces grands thèmes ont été tour à tour: *L'éducation familiale* et la formation des parents et des futurs parents à leur tâche pédagogique au foyer; *L'éducation économique, morale et sociale* des jeunes filles, selon le sens du néologisme allemand *Lebenskunde*, qu'aucun terme français laconique ne peut traduire; *L'éducation civique, nationale et internationale*, tant des adultes que des jeunes des deux sexes dans l'école, la famille, et la vie sociale, a fait l'objet d'une affirmation de principes: ce fut la publication de nos fameuses «Directives», imprimées dans les deux langues, et de commentaires divers pour en faciliter la vulgarisation.¹

Pour l'année 1936-1937, la Commission d'éducation met à l'étude un nouveau sujet: celui de *L'éducation du caractère*. Il n'est pas sans intérêt que la Suisse s'associe à cette étude et mette au premier plan des causeries pédagogiques de nos Associations, comme des préoccupations des mères et des éducatrices, le renouveau de l'éducation du caractère: on en verra peu à peu des résultats. Certaines personnes avoueront, en effet, n'avoir jamais songé à «former», à «diriger», et à «éduquer» le caractère de leurs enfants ou des enfants et jeunes gens confiés à leur direction; et d'autres sauront bien les grosses difficultés d'une telle éducation ou l'embaras que leur cause la documentation pour une telle étude.

C'est précisément pour trouver la documentation de ces quatre grandes questions, et répondre à la demande des divers milieux, que la Commission d'éducation de l'Alliance de S.F.S. a établi une liste de conférences et de conférences des deux sexes, dès 1932, la tenant à jour, afin de procurer des orateurs pour des conférences, des causeries, des cours de deux ou trois leçons, devant des auditoires variés.

Nous souhaitons recevoir des suggestions de nos lectrices. Nous publierions notre documentation et réperduons publiquement aux questions d'intérêt général qu'on voudra bien nous adresser, désirant obtenir un échange mutuel de vues profitable à une meilleure connaissance de ce beau sujet: l'éducation du caractère. En songeant au problème qu'il pose à la pédagogie familiale et scolaire, l'on doit se répéter le mot de Flaubert: «Il faut apprendre la vie durant, depuis parler, jusqu'à mourir!»

MARGUERITE EVARD,
présidente de la Commission d'éducation
de l'Alliance.

¹ Des exemplaires sont encore à la disposition des Sociétés affiliées à l'Alliance.



Les femmes et les livres

Voyageuses: Alice La Mazière

C'est au mois d'août dernier que Mme Alice La Mazière, envoyée spéciale de «Vu» aux Antilles, et auteur de plusieurs livres sur les colonies, entre autres le *Maroc secret*, dont il a été question déjà dans nos colonnes, débarqua aux Antilles, ces îles enchantées, sur lesquelles elle a donné depuis lors un excellent reportage à son journal, à l'occasion du tricentenaire du rattachement de ces îles à la France.

Le pays présente quelques inconvénients dès le premier abord: moustiques insistants, odeurs indésirables et inimmables des maisons et des rues, dues à l'absence à peu près générale des installations hygiéniques les plus nécessaires. Notre reporter cite le cas d'un architecte présentement occupé à construire une très belle maison qui coûtera trois cent mille francs. Consultées, les dames de la famille entendirent demeurer fidèles à la tradition, c'est-à-dire renoncer à tel endroit que vous devinez. Et quand on ne sent pas «ça», on aspire à plein nez l'odeur de la morue salée,

Où nous en sommes...

Chaque année, des lectrices, qui portent à la marche de notre journal un intérêt dont nous leur sommes vivement reconnaissantes, nous demandent comment s'est doublé le cap toujours dangereux du renouvellement des abonnements pour l'année en cours. Il n'est guère possible de répondre à cette question avant la fin de mars, c'est-à-dire au moment où, les remboursements postaux ayant été expédiés, payés ou refusés, les listes soigneusement pointées, les retardataires et les «impayés» relancés, un état de situation peut enfin être nettement établi. Le voici:

Du début de décembre 1935 au 12 mars 1936, nous avons perdu

147 abonnements

par décès, départs, et surtout par motifs financiers excusés par la crise, ou encore sans que motifs nous aient été donnés.

En revanche, nous avons gagné

67 abonnements nouveaux

à Genève presque uniquement, du fait de la

propagande exercée auprès des électrices et juges prud'femmes. Ce qui représente une perte nette de

80 abonnements

soit 400 francs en tout cas à soustraire de notre budget, sans que d'autre part nos frais autres que ceux d'expédition soient diminués; soit surtout 80 ménages et familles de Suisse romande où l'on ne sera pas mis en présence, régulièrement, quinzaine après quinzaine, de nous défendons, et d'autre part des dangers de recul qu'elles courent. Car les progrès de la cause des femmes, les améliorations possibles à la situation des femmes, l'éducation civique et sociale des femmes, sont trop étroitement liés à la diffusion du cercle de lecteurs et de lectrices de notre journal pour que notre cause ne se ressente pas de ce recul, qui, pour explicable qu'il soit, n'en est pas moins profondément regrettable et fâcheux.

Celles de nos lectrices qui pensent comme nous veulent-elles nous aider à remonter la pente?

Merci.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Les Femmes dans les Commissions

Le Conseil d'Etat vaudois a nommé récemment 47 Commissions communales de contrôle de chômage, dont les fonctions sont bénévoles. Nous relevons, dans la liste des membres, les noms de quatre femmes, bien connues dans les milieux féministes: à Montreux-Châtelard, Mme Paschoud-Maison, agente du Service social montreuvisien, présidente de la Commission; à Lausanne, Mme Th. Bonnard-Cornuz, en fonctions depuis plusieurs années; à Moudon, Mme Marguerite Brailiard, présidente de l'Union des Femmes; à Vallorbe, Mme Elisabeth Roy, préposée à l'Office du chômage.

Quatre femmes sur un total de 172 membres, ce n'est pas encore le péril féministe...

S. B.

Les femmes et les finances cantonales

III. La situation économique des institutrices zurichoises.

Parmi les économies à réaliser dans ce canton figure un projet de baisse des salaires dont un article concerne les institutrices. De tout temps les institutrices du canton de Zurich ont joui du même barème de traitement que les instituteurs, et le principe «à travail égal, salaire égal» régnait en maître dans ce domaine. Or, la nouvelle loi prévoit une différence de salaire de base de 200 francs entre instituteurs et institutrices. En outre, l'institutrice mariée, dont l'époux lui aussi est salarié, verra son salaire de base diminué du 25 %. Voici les considérations qui accompagnent l'article en question: «Le canton de Zurich possède environ 30 institutrices primaires et secondaires mariées à des instituteurs primaires et secondaires»

¹ Voir les précédents numéros du Mouvement.

res, à des fonctionnaires de l'Etat et des communes, ou à des employés d'entreprises privées. A ce nombre s'ajoutent environ 60 maîtresses d'ouvrage et maîtresses ménagères. La plupart de ces couples à double gain jouissent de revenus considérables, allant dans certains cas de 12 à 20.000 francs. Une petite réduction de ces revenus au bénéfice de l'Etat et des communes ne les exposerait pas à la gêne, ne les obligerait pas même à changer leur manière de vivre.»

Cette façon de juger n'a pas convaincu les institutrices. Leur Association professionnelle envoya à la Commission cantonale des Finances une pétition défendant le droit au salaire égal pour un travail égal, et exprimant aussi la crainte qu'à l'avenir, pour des raisons d'économie, les communes pourraient être tentées de préférer les institutrices à leurs collègues masculins! Cette pétition des institutrices s'est heurtée à une fin de non recevoir. Alors les institutrices ont publié et soumis au Grand Conseil les résultats d'une enquête² faite par Mme Hedwige Kuhn, Dr. ès sciences économiques, donc par une personne aussi compétente que désintéressée, sur la situation économique des institutrices zurichoises.

60 % des institutrices ont répondu à un questionnaire très complet. De ces réponses il ressort que, sur 252 institutrices, 70 soutiennent leurs parents, 73 leurs frères et sœurs, 85 des parents plus éloignés, des fileuls ou d'autres personnes, et que ces obligations représentent des sommes allant de 200 à 4000 francs par an. (Dans la majorité des cas, les dépenses en faveur des personnes à la charge des institutrices se montent de 500 à 2000 fr., vont pour certains jusqu'à 3000,

¹ Die wirtschaftliche Lage zürcherischer Lehrerinnen (Ergebnisse einer Umfrage unter den Volksschullehrerinnen des Kantons Zürich), bearbeitet von Hedy Kuhn, Dr. oec. publ., Zürich, Zentralstelle für Frauenberufe, Schanzengraben 29, Zürich.

dans 4 cas jusqu'à 4000, et pour trois d'entre elles, au-dessus de 4000 fr.)

Ces chiffres permettent de conclure que, dans bien des cas, sans le gain d'une institutrice, de vieux parents ou des familles entières tomberaient dans le besoin. Mlle Kuhn cite le cas d'une institutrice qui, pendant 17 années de travail, n'a pu mettre un sou de côté, à cause de ses obligations familiales; une autre donne 50 % de son salaire à des frères en chômage; une troisième élève les trois fils d'un frère décédé, et héberge en outre une vieille femme atteinte de paralysie tremblante; etc., etc. Cette liste de réponses constitue un document émouvant sur l'esprit d'abnégation et d'entraide. Le jour où le fisc aura mis fin à pareilles possibilités, notre pays sera moralement bien appauvri.

Quant aux institutrices mariées, nous voyons que les deux tiers d'entre elles sont obligées de gagner leur vie. Quelques-unes déclarent qu'elles s'étaient retirées de l'enseignement au moment de leur mariage, mais qu'elles se sont vues contraintes d'y rentrer à cause du chômage total ou partiel de leur mari; c'est à elles maintenant qu'incombe le souci de faire vivre la famille: précisions qui montrent d'une façon éclatante les relations entre la crise et le travail salarié de la femme.

La valeur économique de ce travail se manifeste d'autre façon encore: ainsi, parmi les 252 institutrices qui ont répondu au questionnaire, 158 font elles-mêmes leur ménage et 116 occupent une employée salariée. Elles s'intéressent à des œuvres de bien public, et les soutiennent par des cotisations allant de 50 à 1000 francs. La plupart travaillent bénévolement pour l'une ou l'autre de ces institutions: *Pro Juventute*, Ligue contre la tuberculose, œuvres de bienfaisance sociale, etc.

Voyons encore la situation des institutrices libres de toute obligation vis-à-vis de tiers. Elles sont au nombre de 61, dont 21 ne sont en fonction que depuis cinq ans, et 17, par contre, depuis plus de vingt ans; il apparaît donc, parmi ces privilégiées se trouvent les plus jeunes, celles dont les parents sont en état de gagner, et les plus âgées qui ont pu s'acquitter au début de leur carrière de certaines obligations d'assistance; six d'entre elles proviennent des charges de ce genre pour un avenir proche.

Il va sans dire qu'il y a des inégalités dans la situation de ces femmes, et que cette enquête n'étant pas complète ne permet pas de conclusions absolues. Mais les résultats acquis établissent clairement les erreurs d'appréciation de la Commission d'étude qui vient d'élaborer la nouvelle loi financière.

Ce qui se passe à Zurich est d'une importance capitale pour toutes les femmes suisses, et sera un précédent décisif; aussi souhaitons-nous ardemment que l'enquête de Mme Kunz remporte une victoire sur l'ignorance, le parti-pris et la raison du plus fort.

A. DE M.

C'est avec étonnement que je constate souvent que toutes les femmes instruites, que toutes les femmes bonnes et charitables ne sont pas encore toutes avec nous pour réclamer le suffrage des femmes.

MARGI DE WITT-SCHLUMBERGER.

et l'on se demande pourquoi, dans un pays de pêches miraculeuses où le poisson frais coûte quarante centimes suisses la livre, l'ouvrier agricole préfère la morue salée. C'est que les salaires sont si bas que poisson ou viande fraîche représentent un luxe inaccessible à presque tout le monde travailleur.

Au marché, tous les fruits de la mer sont offerts, et les poissonnières, des mulâtresses, pipe aux dents, coiffées de lourds chapeaux de paille, portant chaussettes et exhibant leurs robustes mollets, tiennent tête à la clientèle dans une langue plus que verte. Les campagnardes, venues souvent de très loin, sont accroupies sur le sol et vendent des pommes, des mangues, des bananes, des noix de coco, des fruits de l'arbre à pain, et des haricots verts liés par paquets de six ou douze. Que peut-on bien faire dans un ménage de six haricots?

La population ouvrière de Pointe-à-Pitre, la capitale guadeloupéenne, uniquement composée de gens de couleur, habite des quartiers d'une misère et d'une salété extraordinaires. «Comment se peut-il? s'écrie, humiliée, Mme La Mazière, après trois siècles de civilisation française!»

La terre rouge, grasse et chaude, offre une végétation vigoureuse et une flore enchantée: flamboyants au feuillage de plumes, roses, hibiscus, bananiers, cacaoyers, cannes à sucre, etc. Partout des oiseaux-mouches et des insectes. Quand disparaît le soleil commence la féerie nocturne: des lucioles zèbrent l'air de leur vol; on dirait une pluie d'étoiles filantes... les mouches à feu brillent ainsi que de petits phares... les mille voix des insectes vont pénétrant, irritantes d'abord, puis l'on s'y fait. «La chaussée est le

domaine des rats. Ils sont énormes, prospères, repus, et se livrent en toute innocence à leurs ébats. Certes, pour leur donner la chasse, on a fait venir des mangoustes. Mais qui ne sait que les mangoustes dorment précisément à l'heure où les rats se promènent?»

Après le cyclone de 1928, Pointe-à-Pitre a été reconstruite; mais ses cases sont de guingois et horribles avec leurs toits de tôle ondulée. L'église toute neuve est en béton armé; l'hôpital a coûté près de dix millions, et, terminé depuis bientôt deux ans, il n'a pas encore été meublé, et aucun malade n'y a jamais pénétré. En attendant qu'on l'utilise, les bois travaillent, les fers se rouillent... «Cette façon de procéder est aussi très guadeloupéenne», dit mélancoliquement notre voyageuse.

Les cafés, les cinémas, les bals sont les grandes distractions. Le costume local tend à disparaître, bien malheureusement, car il est charmant: jupes de cotonnades fleuries que l'on relève sur d'amples jupons empesés, fichus et foulards serre-tête avec des neuds en ailes. «Les amours entre blancs et nègres sont chose courante; au bout de cinq générations de croisements ininterrompus, il est impossible de discerner le vrai blanc, le blanc de blanc, de celui dont l'ancêtre était noir comme l'Erèbe», écrit Mme La Mazière. Elle déplore la terrible mortalité des petits enfants: ils sont mal soignés, ils meurent comme des mouches... mais qu'importe dans un pays si prolifère?...

Le vendredi 13 est jour favorable chez les noirs de la Guadeloupe: il convient d'en profiter pour se débarrasser des mauvais sorts, des «pailles», comme on dit là-bas, que vous ont lancés des voisins envieux ou des créanciers impatientes.

Alors, on s'en va se baigner en bande dans une ravissante baie, qui n'a que le tort d'être parfois visitée par les requins. La Chambre de commerce y a fait construire un charmant pavillon de style moderne, qui doit servir de club, de bar, de cabines de bains, etc. Mais la maison, terminée depuis longtemps, n'est pas encore meublée; portes et persiennes sont closes et nul n'y pénètre. Toujours la même façon des gens de l'île de prendre son élan et de s'arrêter en chemin. Quand on bâtit, on voit généralement grand: il y a des dispensaires, des presbytères, des églises et des bâtiments publics de dimensions exagérées, et le service de voirie et d'entretien est effectué par les prisonniers, faute d'argent pour rétribuer un personnel efficient. Aussi tout est abominablement sale.

* * *

En cinquante-cinq minutes d'avion, la voyageuse vole de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe à Fort-de-France en Martinique. Première impression: cette ville de 40.000 habitants pue atrocement. «Comme j'exprimais à M. Sévère, maire de Fort-de-France, l'étonnement que me causait l'état dans lequel se trouvait la ville administrée par lui il alla quérir un plan d'assainissement irréprochable, élaboré en 1929...»

— Quand commentez-vous, Monsieur le Maire, commencer les travaux?

M. Sévère me considéra avec un immense étonnement, eut un geste évasif, et remit le plan en place.

On ne construit plus de maisons en bois depuis l'incendie de 1890; les bâtiments publics en ciment armé sont assez harmonieux. Par contre, le quartier de la prostitution en pleine vue du port